
Mairie de TREMBLECOURT

Compte Rendu du Conseil Municipal du 12 Décembre 2014

Le douze décembre deux mille quatorze, le Conseil Municipal de Tremblecourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, dans la salle communale, sous la présidence du Maire, Madame Marie-Jeanne CHRETIEN

Etaient présents : M Alain CHRETIEN (pouvoir de M MICHEL Jérôme), Mme Béatrice CHRETIEN, M Bernard CHRETIEN, Mme Marie-Jeanne CHRETIEN, M Francis COLIN, Mme Danièle JANNEL, M Etienne JEMPF, Mme Danielle NOEL, M Frédéric PATARD, M Frédéric WATY.

Etaient excusés : M Jérôme MICHEL (pouvoir à Mr Chrétien Alain)

M Etienne Jempf a été nommé Secrétaire de Séance.

Le compte-rendu du précédent conseil (07 novembre 2014) avait été remis à chaque conseiller municipal dans les jours suivants. Il n'y a pas eu de modification, de complément ou de remarque de la part des conseillers.

1/ (Délibération 47/14) retrait de la commune d'Hamonville de la CCT

La commune d'Hamonville souhaite rejoindre la Communauté de Communes du Chardon Lorrain. La Communauté de Communes du Chardon Lorrain a donné un avis favorable à l'adhésion de la commune de Hamonville à leur EPCI par délibération du 30/06/2014. La CC du Toulinois (CCT) a donné un avis favorable au retrait de cette commune du périmètre de la CCT par délibération du 30/09/2014. Les communes membres de la CCT doivent donner leur avis.

Le conseil municipal de Tremblecourt donne un avis favorable à la modification du périmètre communautaire de la CCT par retrait de la commune de Hamonville.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2/) (Délibération 48/14) Contrat d'abattage et de débardage pour 2014-2015

Par délibération 42/14 du 10/10/2014, suivant la proposition de Mr Pelgrin, garde ONF, nous avons accepté le devis de l'entreprise Poli pour l'abattage de la coupe 2014-2015 (sur les parcelles 3, 16 et 17) aux tarifs suivants :

- 11 € HT le m3 pour l'abattage
- 8€ HT le m3 pour le débardage

Début novembre, Monsieur Pelgrin nous a informés que l'entreprise POLI est en liquidation.

Il a fait établir d'autres devis, et propose les interventions de deux entreprises :

- Pour l'abattage, Alain Hermal de Jouy sous les cotes (55200), au tarif de 11 € HT le m3
- Pour le débardage, Olivier Ponce de Port sur Seille (54700), au tarif de 9,50 € HT le m3

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces devis.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3/ (Délibération 49/14) Changement de raison sociale de baux de location de terres

Une partie des terres dont la commune est propriétaire sont louées à Laurent Michel. Nous avons été informés par la MSA de la mutation des terres : le preneur étant la SCEA des Côtes en Haye. Nous devons changer le nom du preneur aussi sur le bail.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte la mutation des baux fermiers de Mr Laurent Michel (bail du 1^{er} janvier 2011 pour 13ha75 et bail du 1^{er} octobre pour 4ha59) à la SCEA des Côtes en Haye, 6 rue de la mairie 54385 Tremblecourt , et autorise le maire à signer l'avenant.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4/ (Délibération 50/14) Installation d'un caniveau à grille devant l'école : étude de devis

Plusieurs entreprises ont été contactées mais une seule nous a fait parvenir un devis. Il s'agit de l'entreprise Viriot Meyer pour un montant HT de 4226,25 € HT. Ce devis est onéreux car il propose une solution particulière au problème de descellement de cette grille : il s'agit d'une installation résistant au passage de véhicule à tonnage important, indispensable dans cette rue où le passage des engins agricoles est régulier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de Viriot – Meyer pour la pose du caniveau à grille devant l'école rue de la mairie, selon le devis établi à 4 226.25 € HT.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

5/ (Délibération 51/14) Fixation du prix de l'eau pour les consommations 2015.

Le maire expose la situation critique du budget de fonctionnement de l'eau, situation due à une fuite importante qui a été détectée et réparée en novembre. Sans tenir compte de cette situation, pour équilibrer le budget de fonctionnement à l'avenir, il faudra augmenter considérablement le prix de vente de l'eau dans les années à venir.

Le conseil municipal décide de fixer pour les consommations 2015 les tarifs suivants :

- Prix du m3 d'eau : 1.50 €
- Location de compteur : 17 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Une discussion est entamée sur la possibilité de changer dans les années futures la « location de compteur » en « redevance du service de l'eau ». Ce type de facturation semble pour certains conseillers, défavorable aux consommateurs faisant des efforts pour consommer peu.

6/ (Délibération 52/14) Indemnité de conseil au trésorier.

Le Conseil décide d'attribuer à Monsieur Fabien RICATTE, comptable public de la commune, l'indemnité de Conseil (prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983) à hauteur de 50% pour l'exercice 2014.

Pour : 6

Contre : 2

Abstention : 3

7/ (Délibération 53/14) Convention du Refuge du Mordant

Les maires des communes doivent prescrire toute mesure pour empêcher la divagation des chiens et des chats sur le territoire communal et faire procéder à la conduite des animaux en fourrière. Une convention avait été signée pour 2014 avec le refuge du Mordant (Route de Villey Saint Etienne à Toul).

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec ce refuge pour l'année 2015 (rémunération de 200 € HT pour l'année).

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

8/ (Délibération 54/14) Soutien à l'association du Toulinois Nord Familial

Le conseil municipal de Tremblecourt, conscient de l'importance des actions menées par l'association le Toulinois Nord Familial auprès de la population du secteur de Toul Nord et des valeurs humanistes portées par celle-ci, apporte son soutien à l'ATNF et reconnaît comme essentiel le projet de restructuration de la maison d'Accueil BRANCION.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

9/ (Délibération 55/14) Renouvellement de la convention d'adhésion Prévention et Santé avec le centre de Gestion 54

Le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle gère un service de Médecine de Prévention.

C'est une opportunité pour la commune d'adhérer à ce service de Médecine de Prévention et de Santé au travail et ainsi de pouvoir bénéficier d'un service pluridisciplinaire et au meilleur coût.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le Maire à signer, au nom de la commune, la convention d'adhésion Prévention et Santé au Travail.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

10/ Questions diverses

Organisation des relevés des compteurs d'eau : Des conseillers relèveront les compteurs d'eau le samedi 27 décembre 2014 (rendez vous à 9h30 en mairie)

Vœux du conseil municipal : samedi 17 janvier à 18h00

Diagnostic accessibilité : Rendez-vous avec Mme Herbez pour le compte rendu du diagnostic jeudi 5 février à 14 h.

Travaux : Courant janvier, il y aura quelques travaux de signalisation routière (balise à l'entrée du village côté Rosières en Haye, panneaux et marquage près de la mairie).

Information Budget : Le maire informe de l'utilisation des lignes « dépenses imprévues » des budgets d'investissement et de fonctionnement.

Information SIS : Une fermeture de classe est à prévoir pour la rentrée 2015. La commune de Jaillon réfléchit à sortir du groupement scolaire dans les années à venir.

Information CCT : A partir du 1^{er} juillet 2015, les dossiers de permis de construire ne seront plus instruits par la DDT mais par les services de la communauté de communes du Toulinois en partenariat avec d'autres communautés de commune.

La séance est levée à 22h40.

Le maire, Marie-Jeanne CHRETIEN